

## **Les Commissions d'entraide et intergénérationnelle (CEIG) et des affaires culturelles, sportive et de loisirs (CCSL)**

### **Recherche de membres**

La Commission d'entraide et intergénérationnelle (CEI) ainsi que la Commission des affaires culturelles, sportive et de loisirs recherchent chacune un.e membre de suite.

Pour rappel, la Commission d'entraide et intergénérationnelle a pour but de :

- Promouvoir la solidarité, l'entraide et le partage auprès de la population
- Promouvoir la rencontre avec les personnes seules ou isolées afin de leur permettre de maintenir des liens sociaux
- Apporter une aide à la personne atteinte momentanément dans son autonomie (personne âgée, handicapée, malade, accidentée, etc.) et aux personnes nouvellement arrivées dans la commune
- Promouvoir la rencontre entre les générations
- Réflexions sur l'encouragement des jeunes à la vie associative et politique
- Analyser les besoins pour les seniors (selon le concept Senior+)
- Valoriser l'expérience des seniors
- Prévention des incivilités et des addictions
- Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie «Agenda 2030 pour le développement durable»

Pour rappel, la Commission des affaires culturelles, des sports et des loisirs a pour but de :

- Promouvoir la culture
- Analyser et soutenir des manifestations culturelles locales
- Promouvoir le sport et les loisirs (infrastructures, zones de loisirs)
- Proposer au Conseil communal le calendrier et l'horaire général d'utilisation des installations sportives
- Faire l'inventaire des locaux disponibles et prévoir les possibilités d'utilisation
- Proposer au Conseil communal les périodes de vacances pour la fermeture des installations

Les personnes intéressées à rejoindre une commission peuvent s'annoncer auprès de l'administration communale ou adresser un courriel, accompagné d'une lettre de motivation, à l'adresse suivante : [neyruz@neyruz.ch](mailto:neyruz@neyruz.ch) jusqu'au 30 septembre 2024.